

« A cette occasion on traitera des objets d'histoire naturelle et de physique qui sont en rapport direct avec l'agriculture. »

Il est vrai que Maeyz écrivit le 2 juin 1819 au Jury que, faute de temps, il ne pouvait enseigner l'économie rurale comme une branche séparée, mais qu'il combinait ce cours avec celui de méthodique en traitant les « écoles d'industrie. » Il avait constaté à son grand regret que, malgré tous ses efforts, la physique et les sciences naturelles n'étaient pas à la portée de ses élèves.

Le 3 mai 1819 fut fondée à Luxembourg une Société pour l'Encouragement de l'Instruction publique, sur le modèle d'une association hollandaise tendant à des buts plus vastes. La cotisation annuelle des membres actifs était fixée à six florins. A la tête se trouvait le gouverneur WILLMAR comme président, A. PESCATORE*) et TOCK comme vice-présidents, DOUTRELOUX comme trésorier, THORN, DE LA FONTAINE, TRUSCH et MAEYSZ comme membres, GELLE, LEPKENS et SCHROBILGEN**) comme secrétaires. Ce comité se proposait d'établir d'abord une « institution normale » pour la formation de maîtres d'après le modèle d'éducation le plus parfait. Les auteurs d'un appel déclamatoire citaient aussi un passage du Télémaque sur la nécessité pour un Etat bien ordonné de fonder des écoles pour l'instruction du peuple. Le rôle exact de Maeyz dans la fondation de cette Société est inconnu, mais il était en tout cas président du conseil d'administration en 1821. Il faisait preuve d'une très grande activité au service de l'Ecole. D'après un rapport qu'il adressa le 1^{er} avril 1820 au Jury, il s'était fait céder 3 leçons hebdomadaires par son collègue Trausch***) qui faisait un cours de morale ; les deux pédagogues étaient d'avis que 2 leçons par semaine étaient suffisantes pour ce cours, les instituteurs n'étant pas appelés à enseigner la morale systématiquement. Maeyz voulait consacrer les 3 heures supplémentaires à l'enseignement de la méthodique qu'il considérait comme une matière très vaste.

Il venait de faire connaissance avec une branche considérée alors comme essentielle parce qu'elle tendait à développer le jugement, les fameux exercices de réflexion qu'il proposa d'insérer au nouveau programme. Le Jury avait probablement recommandé aux professeurs de l'Ecole de publier des exposés sommaires de leurs principes pédagogiques, puisque Maeyz écrivit dans son rapport que de périlleux ouvrages devaient être le fruit de longues expériences personnelles et de lecture d'ouvrages que les professeurs ne pouvaient acquérir à leurs frais. F.-X. DE FELLER avait fait aux écoles normales que JOSEPH II avait voulu introduire aussi dans les Pays-Bas une réputation tellement fâcheuse que ce projet, sur l'intervention des Etats de Luxem-

*) et **) Voir leurs biographies par J. Mersch dans les fasc. I et II de la présente collection. D'après les notes manuscrites accompagnant la « Requête au Prince » de Schrobilgen (1850), un « Conseil d'administration » de ladite Société aurait déjà fonctionné à partir de 1817.

***) Valentin Trausch, 1784—1840, professeur de philosophie à l'Athénée. Voir la Biographie Luxembourgeoise de Neyen, II, 179.